



Le Syndicat, Énergies Haute-Vienne recrute un(e) chargé(e) de l'instruction des demandes de raccordement

Établissement public à échelle départementale situé dans la région Nouvelle-Aquitaine, au cœur de l'agglomération de Limoges Métropole, le SEHV regroupe les 195 communes, les 13 EPCI et le Conseil Départemental de la Haute-Vienne. Autorité organisatrice du service public de distribution d'électricité, le SEHV est maître d'ouvrage et maître d'œuvre d'infrastructures d'électricité, d'éclairage public de télécommunications électroniques et d'infrastructures de recharge de véhicules électriques. Également engagé dans la responsabilité énergétique, il conseille, assiste et anime l'action des collectivités territoriales pour une transition énergétique coordonnée et réussie à l'échelle de la Haute-Vienne.

Le SEHV recrute, dès que possible, un(e) chargé(e) de l'instruction des demandes de raccordement.

Poste ouvert sur le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, sur liste d'aptitude ou par voie de mutation.

Poste ouvert à titre dérogatoire aux contractuels dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire, en application de l'article L332-14 du CGFP. Le contrat proposé ne pourra alors excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

MISSIONS PRINCIPALES

Sous le pilotage du responsable de service **vous portez l'instruction des demandes de raccordement au réseau de distribution public d'électricité**, à ce titre vous :

- Recensez et analysez les besoins : fiches électricité, autorisation d'urbanisme, certificat d'urbanisme.
- Chiffrez les demandes en application des décisions du SEHV et en collaboration avec les techniciens chargés d'affaires raccordement.
- Conseillez les communes pour le régime d'alimentation et le calcul des participations.
- Expliquez aux bénéficiaires des applications du code de l'urbanisme et du code de l'énergie.
- Rendez compte régulièrement auprès du responsable de service de l'activité
- Etablissez les demandes d'acompte et de solde auprès des usagers
- Calculez et suivez montant de la part couverte par le tarif (PCT)
- Transmettez les éléments financiers des dossiers de raccordement au service comptable.

MISSIONS SECONDAIRES

Vous êtes également en charge de **l'archivage des conventions établies dans le cadre de l'activité du service**, à ce titre vous réceptionnez et traitez les conventions établies dans le cadre des travaux d'électrification : vérification des pièces, scan des documents, enregistrement dans le GéoSEHV et nommage des fichiers.

PROFILS RECHERCHÉS

- Connaissance des collectivités territoriales et maîtrise des règles et des documents d'urbanisme.
- Autonomie dans la gestion des dossiers.
- Capacités de communication écrite et orale.
- Polyvalence.
- Précision et rigueur.
- Maîtrise de l'environnement Windows : Word, Excel, PowerPoint et des notions de SIG seraient un plus.
- Titulaire du permis B.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Temps de travail : Temps complet, 1607h/an, sur une base hebdomadaire de 39h générant des droits à RTT.

Lieu de travail : Siège du SEHV : 8 rue d'Anguernaud 87410 LE PALAIS-SUR-VIENNE. Des déplacements sur tout le département de la Haute-Vienne sont à prévoir.

Télétravail : Possible, après 6 mois passés dans la collectivité.

Management : Non.

Rémunération et avantages : statutaire + régime indemnitaire + titres restaurant + participation prévoyance et santé.

Renseignements : Monsieur Benoît BARRIERE ou Madame Lucile DUCHAMP
Tel : 05 55 35 06 35

Veillez adresser votre candidature avec CV et motivations le samedi 31 mai 2025 au plus tard à :

M. le Président du Syndicat Énergies Haute-Vienne – 8 rue d'Anguernaud 87410 LE PALAIS-SUR-VIENNE

(envoi par mail possible à l'adresse rh@sehv.fr)

